

La formation des jeunes et l'accueil des nouveaux

Un enjeu de santé-sécurité au travail
pour les entreprises



La formation des jeunes et l'accueil des nouveaux

– Les intervenants –

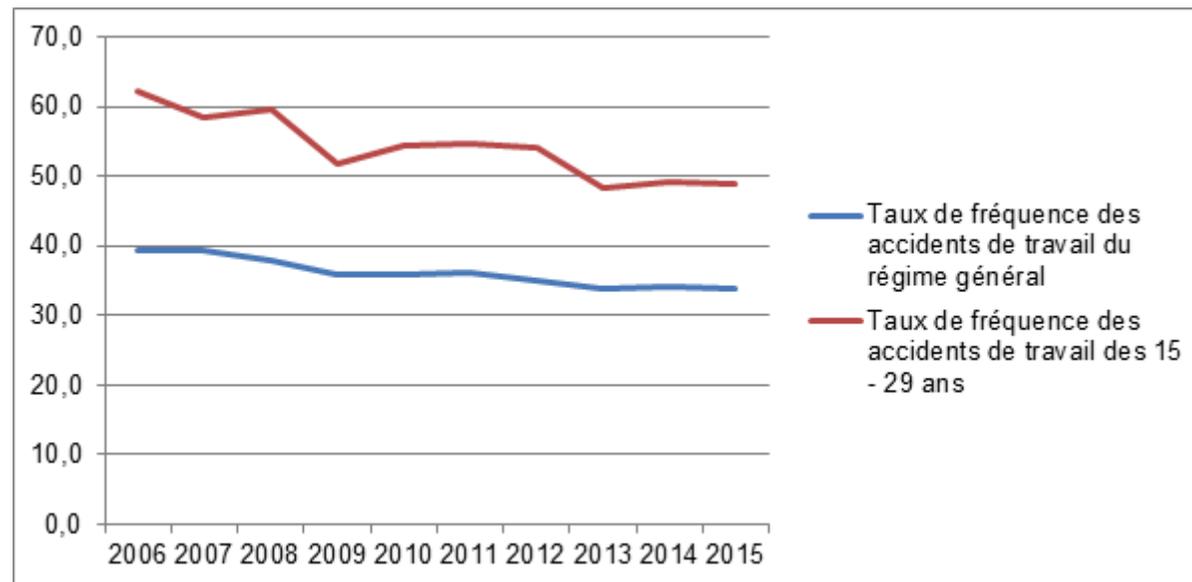
- **Christophe MURE** – *Ingénieur Conseil CRAMIF*
- **Michel BRIDOT** – *Responsable du Pôle Conception et Déploiement à grande échelle de dispositifs de formation en Santé & Sécurité au Travail – INRS*
- **Olivier LANEZ** – *Délégué Académique aux Enseignements Techniques de l'Académie de Paris*



Un enjeu majeur

Réduire la sinistralité des 15-29 ans

Les jeunes ont environ 50% plus d'accidents que la moyenne des autres salariés.



Une stratégie d'action

Pour toucher les jeunes, il faut agir à la fois :

Au niveau de l'école en favorisant l'acquisition de connaissances et de compétences de base en santé et sécurité au travail dans le cadre des enseignements ;

Au niveau de l'entreprise, en accueillant et accompagnant ces personnes en parcours vers l'emploi, pour leur permettre d'acquérir les compétences nécessaires et complémentaires ainsi que les bonnes pratiques de prévention et de parachever ainsi leur formation.

La formation des jeunes

Objectifs et modalités de mise en
œuvre de l'ES&ST

Accompagnement des enseignants

Le dispositif pour l'ES&ST

Au niveau national

Une action du Plan Santé Travail 3 (action 1.2)

Plan Santé
au travail



Renforcer la formation initiale et continue en santé sécurité au travail et en management du travail

- Pérenniser la dynamique d'insertion de la santé sécurité au travail dans l'enseignement initial professionnel, en lien avec les mises en situation réelles et le geste professionnel, dans une perspective intégrée plutôt qu'en créant des modules distincts.
- Mobiliser les branches professionnelles afin de mettre en place des actions de formation et d'information sur la santé et la sécurité au travail, notamment en direction des nouveaux embauchés et des élèves de l'enseignement professionnel.

Au niveau régional



Le dispositif pour l'ES&ST

Au niveau national

Un accord cadre national
pour l'Enseignement en
santé et sécurité au travail
(ES&ST)

signé en 1993 et renouvelé en 2014
entre le Ministère de l'Education
Nationale et de l'Enseignement
Supérieur et la CNAMTS

Une instance de gouvernance



Au niveau régional →

Conventions régionales de partenariat
entre les Rectorats d'académie et les
CARSAT/CRAMIF/CGSS

Principes de l'ES&ST

- **Développement d'une culture de prévention partagée (équipes pédagogiques et jeunes)**
- **La S&ST enseignée en même temps que les gestes professionnels (approche intégrative)**
- **Méthode d'approche de la prévention transposable à tous les métiers (principes généraux)**
- **La prévention des risques est prise en compte comme une compétence professionnelle à part entière**
- **Mise en œuvre de cette compétence en situations réelles (lien école – entreprise)**

Objectifs des élèves, futurs salariés

- **Comprendre sa situation de travail**

Observer et décrire objectivement sa situation de travail et son activité réelle de travail

- **Analyser sa situation de travail**

Identifier et analyser les risques propres à ses activités de travail

- **Etre acteur pour faire évoluer sa situation de travail**

Proposer des pistes d'amélioration possibles

Intégration des compétences en S&ST dans les référentiels de formation et les programmes disciplinaires



Baccalauréats professionnels

Programme

- Prévention - santé - environnement -

Janvier 2009



Référentiel du Baccalauréat
professionnel

MAINTENANCE DES
EQUIPEMENTS INDUSTRIELS

Juin 2005

LA RÉFÉRENCE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



COMPÉTENCE À ATTEINDRE	NIVEAU V (CAP)	NIVEAU IV (BAC PRO)	NIVEAU III (BTS)	NIVEAU I - II (INGÉNIEUR)
Identifier les dangers liés à ses activités de travail	X	X	X	X
Mettre en œuvre les mesures de prévention collectives et individuelles disponibles	X	X	X	X
Alerter en cas de situation dangereuse	X	X	X	X
Adopter un comportement adapté en cas d'accident, incident, dysfonctionnement	X	X	X	X
Identifier et évaluer les risques d'accident ou d'atteinte à la santé liés à ses situations de travail		X	X	X
Proposer et hiérarchiser des mesures correctives de prévention		X	X	X
Identifier et évaluer les risques d'accident ou d'atteinte à la santé liés aux situations de travail en correction ou dès la conception			X	X
Choisir des mesures de prévention, de protection ou les instructions pour les opérateurs			X	X
Valider et mettre en œuvre les mesures de prévention			X	X
Participer à l'observation de la santé dans l'entreprise (indicateurs financiers, statistiques, connaissance des sources d'information...)				X
Se référer au cadre réglementaire et normatif qui s'applique à l'entreprise				X
Communiquer avec les acteurs de prévention internes et externes	X	X	X	X
Mettre en pratique une démarche de maîtrise des risques professionnels en cohérence avec le management de l'entreprise				X
Participer à l'amélioration du système de management				X

↑TABLEAU 1 Compétences à atteindre en fonction du niveau de diplôme.

Formation des enseignants et formateurs de l'Éducation Nationale

Via le transfert de compétences vers des relais internes au système éducatif :

- Des formations spécifiques



Formation des enseignants et formateurs de l'Éducation Nationale

Via le transfert de compétences vers des relais internes au système éducatif :

- Une formation sur les compétences en « Enseignement de la Santé & Sécurité au travail » pour :
 - Assurer les conditions d'une bonne appropriation des démarches d'analyse des risques professionnels
 - Permettre un réinvestissement de la formation dans les enseignements professionnels



Déploiement de



- **C'est un dispositif qui permet d'assurer un transfert des connaissances liées à la Santé et Sécurité au Travail apprises en établissement d'enseignement vers l'activité professionnelle réelle de l'entreprise.**
- **Il constitue un outil de dialogue entre les différents acteurs de la formation :**
 - équipe pédagogique ;
 - monde professionnel ;
 - lycéen ou apprenti qui est au centre du dispositif.

Synergie Pédagogie

Cible : Lycéens et apprentis préparant un diplôme de l'enseignement professionnel (CAP – Bac Pro – BTS ...)

Objectif : Permettre un transfert des enseignements théoriques à la réalité des situations de travail

Compétences visées :

- **Observer une situation de travail,**
- **Repérer les dangers présents dans cette situation et son environnement,**
- **Proposer des mesures de prévention pour éliminer ou diminuer les risques.**



MAINTENANCE
INDUSTRIELLE

Des fiches familles de risques

Fiche risques

Risques liés à la manutention mécanique



Ce sont des risques d'accident liés à la charge manutentionnée (chute, heurt, renversement), au moyen de manutention (rupture, défaillance) et aussi à la circulation des engins de manutention. Les accidents dus à la manutention mécanique peuvent entraîner des dommages graves.

Un mécanicien procède au déplacement d'un moteur avec une grue d'atelier. Lors du déplacement, une des roues se trouve bloquée par un objet au sol. La masse du moteur fait basculer l'ensemble vers l'avant et l'arrière du châssis de la grue heurte le visage du mécanicien, lui brisant la mâchoire.

Récits d'accidents ou MP

Un mécanicien motocycles dépose un moteur de moto. Lors du retrait de la dernière fixation du moteur, le mécanicien qui a sous-estimé le poids du moteur a la main écrasée entre la table élévatrice et le moteur.

- L'enseignant enrichit ses enseignements par des cas concrets issus du monde de l'entreprise (récits d'AT-MP).
- Les « fiches risques » reprennent les principaux risques liés au métier traité et proposent des mesures de prévention, ainsi que des ressources complémentaires.



Illustration du processus d'apparition d'un dommage

Dangers

- Charge suspendue.
- Charge en mouvement.
- Élingues
- Vibrations

Situations dangereuses

- Utilisation à déplacement
- Pose/démontage mécanique
- Accrochage
- Présence sous une charge.
- Présence sur le parcours de la charge.
- Déplacement d'une charge mal arrimée ou en déséquilibre.

Événements dangereux

- Décrochage ou basculement de la charge.
- Rupture d'une élingue ou d'un accessoire de levage.
- Coincement entre la charge et un obstacle.
- Heurt d'une personne par le moyen de manutention.
- Renversement d'un chariot automoteur ou collision avec un obstacle.

Dommages potentiels

- Blessures légères ou graves : contusion, fracture, traumatisme.
- Lésions suite à un écrasement.
- Douleurs rachidiennes ou des épaules (dans le cas de vibrations).
- Décès.

Illustrations des
composantes du
risque

Mesures de prévention

Élimination

ou réduction du risque

- Mon employeur organise le travail afin de limiter les déplacements de charges : proximité des postes de travail et de l'outillage utilisé pour une réparation.

Suggestions de mesures de
prévention

- (chèvres...) ainsi que des accessoires de levage (élingues...).
- J'évite de travailler sous les zones d'évolution des charges.

Protection collective

- Mon employeur balise les zones dangereuses (évolution des engins de levage et des charges) avec des barrières rigides et stables.

Protection individuelle

- Je porte la ceinture de sécurité dans les chariots automoteurs.
- Je porte le casque ou la casquette avec coque de protection si nécessaire et les chaussures de sécurité.

Mesures de prévention (suite)

Mesures complémentaires :
formation, information,
instruction, consigne

- Mon employeur forme le personnel à la conduite et à l'utilisation des engins de manutention et lui délivre une autorisation de conduite : formation CACES et recyclage, formation à l'élingage.
- Mon employeur sensibilise le personnel aux risques liés aux manutentions mécaniques et à la nécessité d'utiliser du matériel adapté à la charge à transporter (ponts roulants, chèvres...). Il sensibilise aux risques liés aux vibrations.

Pour aller plus loin

Éléments techniques,
réglementation, normes

Le matériel doit être conforme et approprié au travail à réaliser, entretenu et vérifié périodiquement.
La conduite des engins de levage nécessite une autorisation du chef d'entreprise délivrée suite à :

Ressources
complémentaires

... ;
... ement et à l'environnement
... prendre les mesures nécessaires
... ions.
Une surveillance médicale renforcée est prévue pour les personnes exposées régulièrement à des vibrations au-delà de certaines valeurs d'exposition prévues par le Code du travail.

Bibliographie sommaire

Publications INRS :

- *Le CACES (certificat d'aptitude à la conduite en sécurité)*, ED 96.
- *Chariot automoteur : prévenir le risque de renversement latéral*, ED 125.
- *Les grues à tour*, ED 128.
- *Chariots automoteurs de manutention. Manuel de conduite*, ED 766.
- *Plateformes élévatrices de personnel*, ED 801.
- *Chariots automoteurs de manutention. Choix et utilisation*, ED 812.
- *Levage de personnes en sécurité*, ED 831.
- *Conducteurs d'engins mobiles : vibrations, plein le dos*, ED 864.
- *Vérifications réglementaires des appareils et accessoires de levage dans le BTP. Guide des utilisateurs*, ED 6009.
- *Réduction des vibrations au poste de conduite des engins de chantier. Travailler sans les secousses*, ED 6130.
- *Accessoires de levage. Mémento de l'élingueur*, ED 6178.

Audiodisvisuel INRS :

- *Les chariots automoteurs*, DV 0326.

Site Internet INRS : www.inrs.fr

Interroger avec « manutention mécanique », « chariot » ou « levage ».

Des supports d'observation

Questionnaire « Carrosserie : tôlerie, peinture »

		Oui		Non	
L'intervention se situe-t-elle sur :					
- des éléments démontables ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- des éléments non démontables (soudés, rivetés, collés...)?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- la caisse (chassimétrie) ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- autre ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'intervention prévue est-elle une opération de :					
- redressage ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- débosselage ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- préparation avant peinture ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- peinture ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'intervention effectuée a-t-elle :					
- avec dépose d'un ou de plusieurs éléments ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
- sans dépose d'un ou de plusieurs éléments ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dispose-t-on d'un dossier de suivi du véhicule ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Dispose-t-on de la documentation « constructeur » ?		<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Quels sont les éléments à déposer/reposer pour effectuer la réparation (élément lui-même + éléments permettant l'accès) ?					
En cas de dépôt/repose d'éléments	Les éléments à déposer/reposer sont-ils raccordés à un circuit :				
	- électrique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- de carburant ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- d'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- de refroidissement ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- de fluides frigorigènes ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- hydraulique ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Des EPI supplémentaires sont-ils nécessaires ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Sont-ils adaptés au travail à réaliser ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	- Sont-ils en état correct ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les éléments à déposer/reposer sont-ils faciles d'accès, notamment pour les mains ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans quelle(s) position(s) l'opérateur travaille-t-il ?					
- Allongé au sol ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Accroupi ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Les bras en l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- En hauteur ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- Autre ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Quel est le poids des éléments à déposer/reposer ?					
Quelles sont les dimensions de ces éléments ?					
Peut-on déposer/reposer ces éléments :					
- seul ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- à plusieurs ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
- avec des aides à la manutention ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Questionnaire entreprise

Questionnaires « phase activité »

Analyse d'une situation à risque et suggestions

- Recensement par le lycéen ou l'apprenti des principaux dangers de situations de travail auxquelles il a participé ou qu'il a observées.
- L'apprenant doit analyser une ou plusieurs de ces situations et proposer des mesures de prévention adaptées.

74 Synergie Pédagogie Réparation automobile 2016



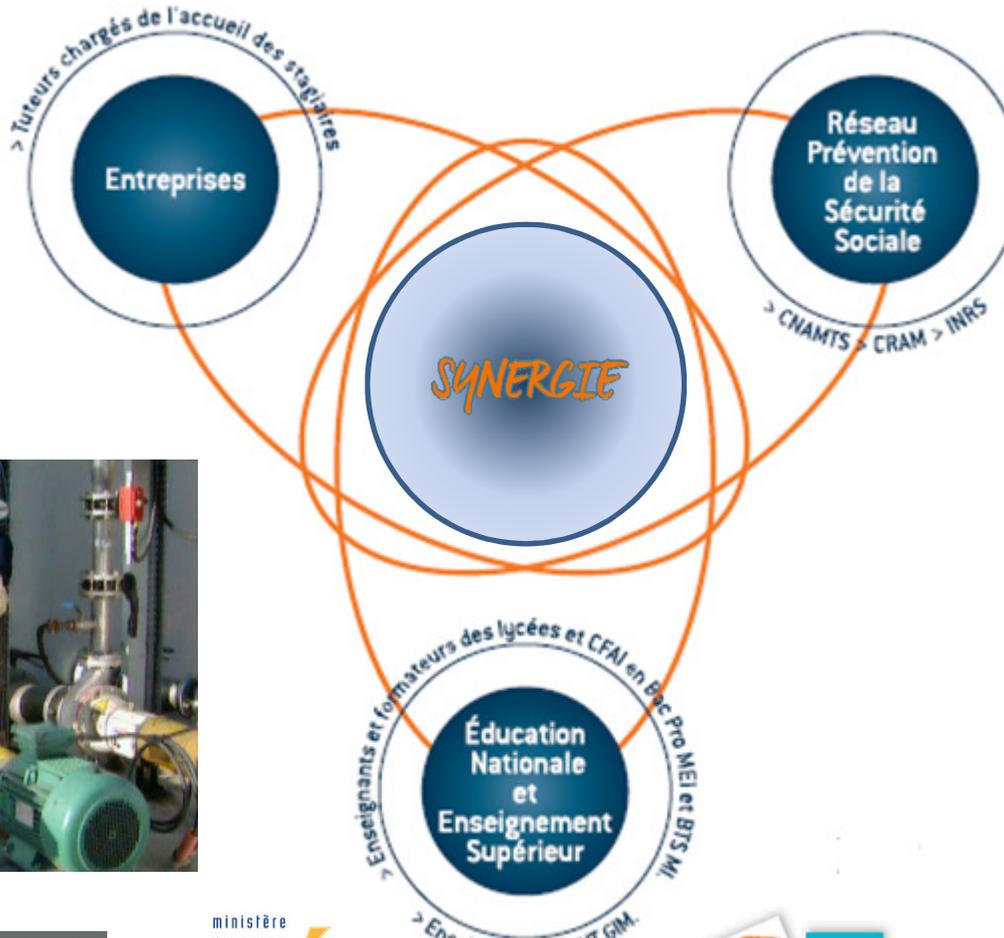
SYNERGIE

La mise en place du dispositif Synergie implique l'engagement de 4 partenaires :

- Les **institutions de prévention** (CNAMTS – INRS – CARSAT – CRAMIF) ;
- Les établissements de **formation initiale** (lycées professionnels, CFA,...) ;
- Les **branches professionnelles** qui sont chargées de présenter et de participer à la mise en diffusion de l'information sur la démarche dans les entreprises adhérentes ;
- **Les entreprises** qui accueillent les apprenants et leur permettent ainsi d'accéder à des situations de travail afin de repérer les dangers associés.



Synergie Pédagogie Maintenance Industrielle



RISQUES PROFESSIONNELS
CRAM Alsace-Moselle
représentant
le Réseau Prévention
de la Sécurité Sociale



Réseau national de ressources
Pédagogiques Maintenance
Industrielle

Formation des jeunes et accueil des nouveaux

SYNERGIE

les métiers / secteurs d'activité

Actuellement, **4 collections Synergie existent.**

Elles concernent les métiers :

- de la maintenance industrielle,
- du BTP,
- de la réparation automobile,
- de la logistique.

(à venir : Transport Routier de Marchandises, Aide à la personne, Métiers de l'énergie du bâtiment)

SYNERGIE

<http://www.esst-inrs.fr/synergie/>



enseigner la santé & sécurité au travail

Maintenance industrielle | Synergie - Windows Internet Explorer

http://www.esst-inrs.fr/synergie/?page_id=95

Favoris Maintenance industrielle | Synergie

SOMMAIRE

Documents à télécharger :

Maintenance industrielle

Réparation automobile

BTP

Logistique

Anciens synergies

MAINTENANCE INDUSTRIELLE

SYNERGIE PÉDAGOGIE

MAINTENANCE INDUSTRIELLE

Télécharger le document "Synergie Pédagogie Maintenance Industrielle"

A l'avenir, nous proposerons aussi le téléchargement séparé des questionnaires

Terminé

Internet | Mode protégé : activé

FR 08:50 17/04/15

Stratégie de déploiement de

SYNERGIE
PÉDAGOGIE

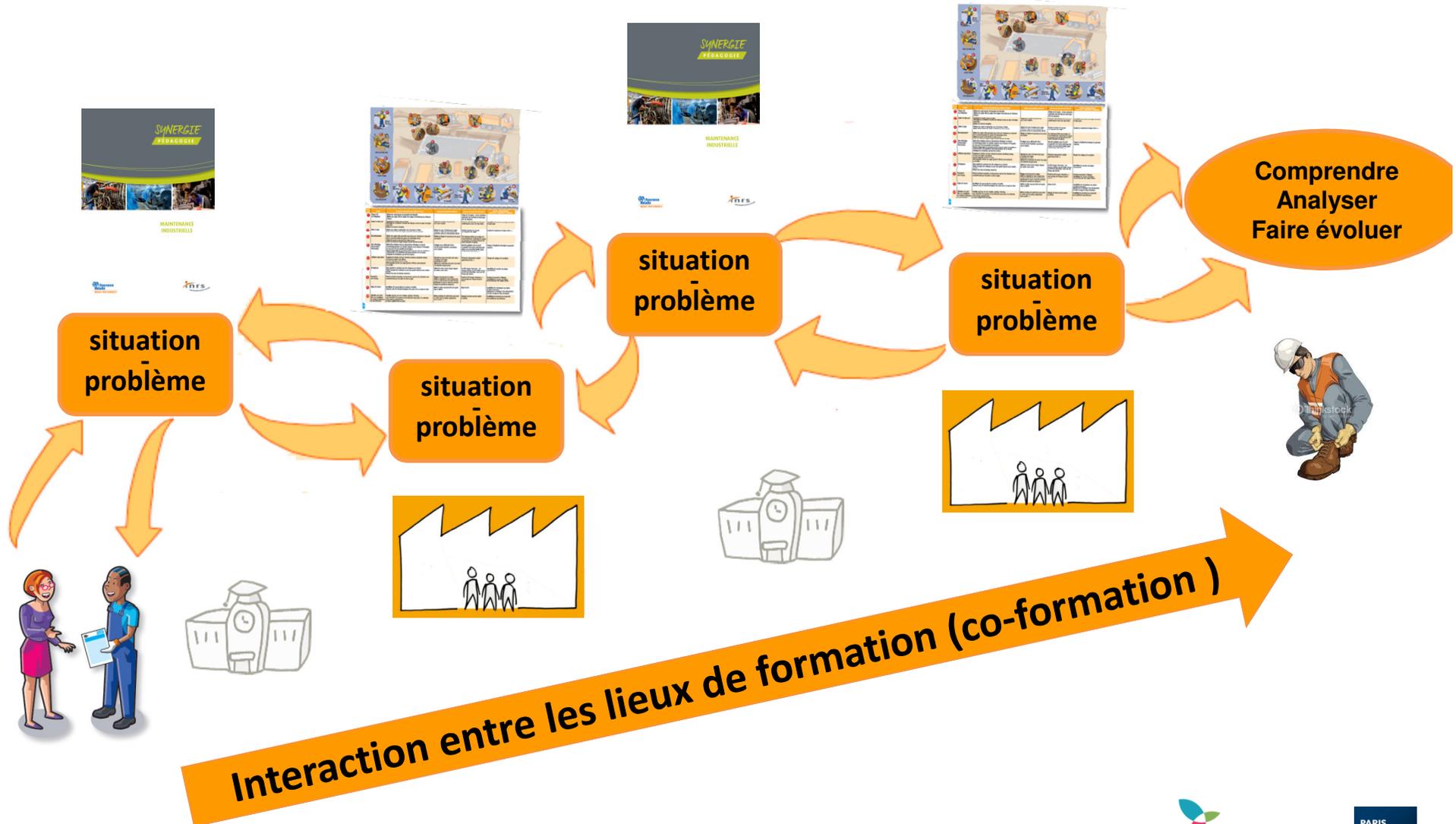
- Échanges en comité de pilotage académique pour identifier des établissements expérimentateurs
- Journées départementales de formation auprès des équipes enseignantes (2016-2017-2018), pour les filières :
 - Maintenance industrielle
 - Bâtiment
 - Logistique et transport routier de marchandises
 - Réparation automobile

Stratégie de déploiement de

SYNERGIE
PÉDAGOGIE

- Le développement d'approches « projets » au sein des établissements d'enseignement professionnel sur la thématique de l'ES&ST
- L'articulation des séquences pédagogiques associées, entre les périodes de formation en établissement et en milieu professionnel (PFMP)

LA RÉFÉRENCE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



LA RÉFÉRENCE EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS



Académies, CFA



Formation

Enseignants



Elève / apprenti



MAINTENANCE INDUSTRIELLE

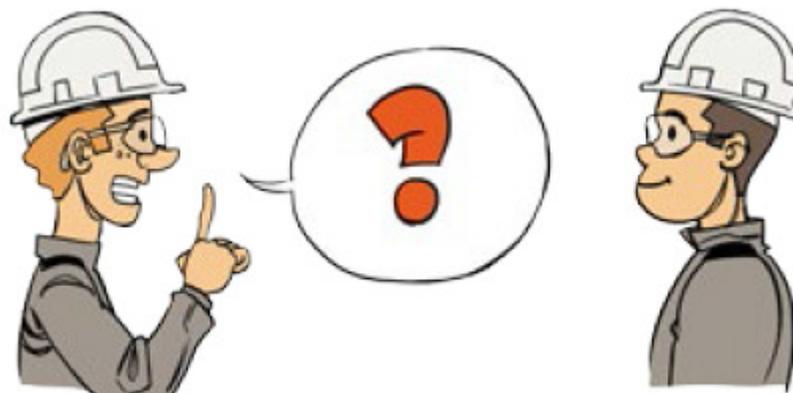




L'accueil des nouveaux

Objectifs et modalités de mise en œuvre dans l'entreprise

Accompagnement des accueillants



La sinistralité des nouveaux embauchés*

25% des accidents du travail concernent des salariés ayant moins d'un an d'ancienneté dans l'entreprise

15 % des accidents graves et mortels surviennent au cours des 3 premiers mois de l'embauche (et pour eux, ~ 30% des accidents ont lieu dans les 15 premiers jours)

**Nouveaux embauchés (< 3 mois) : nouveau poste de travail/chantier, période d'essai, intérim*

Pourquoi et comment agir au niveau de l'entreprise ?

Il est de l'intérêt et de la responsabilité des entreprises de s'engager sur une **organisation de l'accueil des nouveaux** pour pallier leur niveau de connaissance des dangers et leur faible expérience lors de leur prise de poste.

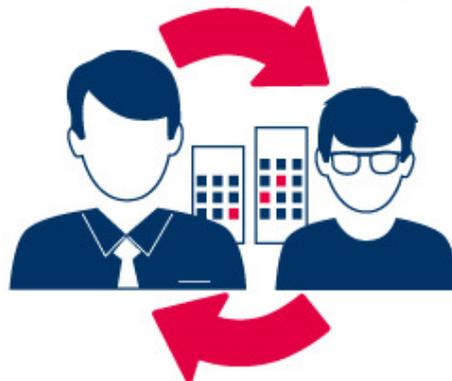


For... ux

Pourquoi et comment agir au niveau de l'entreprise ?

→ Favoriser la fonction tutorale en intégrant S&ST :

L'employeur veille à ce que le **tuteur**, le **maître d'apprentissage** ou l'**accueillant** aient les compétences requises, disposent du temps nécessaire et puissent bénéficier de formations leur permettant d'exercer correctement leur mission de transmission des bonnes pratiques de prévention dans l'exercice du métier au quotidien.



La formation en S&ST des tuteurs

→ Une formation* d'une journée « **Acquérir les compétences en prévention des risques professionnels dans sa fonction de tuteur en S&ST** » a été élaborée par l'Assurance maladie – Risques professionnels pour :

- renforcer la propre connaissance du tuteur en S&ST,
- lui permettre d'évaluer les savoir/savoir-faire en S&ST du nouveau,
- identifier les situations de travail propices à son parcours d'acquisition.

Synergie Accueil

Cible : Tout nouvel arrivant dans une entreprise (ou sur un poste de travail)

Objectif : Vérifier que le nouveau maîtrise les compétences ciblées et adapter son parcours d'intégration si nécessaire

Compétences visées :

- **Observer une situation de travail,**
- **Repérer les dangers présents dans cette situation et son environnement,**
- **Proposer des mesures de prévention pour éliminer ou diminuer les risques.**





Nom et prénom du nouvel arrivant : *Eric Dupont*
 Nom et prénom de l'accueillant : *Pascal Martin*
 Entreprise : *SPSV*
 Date : *12/02/16*
 Titre de la planche : *Carrosserie-peinture*

Numéro	Décrivez la situation à risque	Quelles conséquences sur la santé et la sécurité des salariés ?
1	Le peintre va respirer des produits toxiques.	Il peut être intoxiqué.

SYNERGIE ACCUEIL
RÉPARATION AUTOMOBILE

Numéro	Décrivez la situation à risque	Quelles conséquences sur la santé et la sécurité des salariés ?	Que faire pour améliorer la situation ?
1	Le peintre va respirer des produits toxiques.	Il peut être intoxiqué.	Préparer la peinture dans un local avec aspiration.
2	Il peut tomber.	Blessures (plaies - traumatismes).	Bien ranger le matériel.



Mesurer la capacité d'un « nouveau » à observer une situation de travail afin de repérer les dangers présents et proposer des mesures de prévention adaptées.



Un accompagnement favorisant les échanges tuteur / nouveau



N° de l'acte	Risque	Measures de prévention pour réduire le risque	Measures de protection collective	Measures de protection individuelle	Mesures complémentaires (formation - information - sensibilisation)
1	Risques liés aux vibrations	Utiliser des outils adaptés, de qualité anti-vibrations ; utiliser des engins dont les sièges sont équipés d'amortisseurs de vibrations efficaces.	Équiper les nacelles de garde corps avec main courante.	Porter les EPI (casque...) et des vêtements appropriés afin de limiter les dommages liés aux vibrations.	Sensibiliser les ouvriers aux risques de chutes de hauteur.
2	Chute de plein pied	Maîtriser le chariot propre et chargé. Ne pas négliger les conditions ventiles pour l'équilibre ; éviter les zones de circulation.		Porter la ceinture et le casque en cas de chute d'engins.	Former les conducteurs d'engins (ACES...).
3	Chute d'engin	Utiliser des engins compatibles avec les travaux à réaliser. Éviter de faire travailler des engins à proximité des bords de talus.	Baliser les zones d'activité des engins, du site ou d'un engin avec une fonction de protection contre les retournements (DOP).	Ne pas travailler à proximité des engins et des zones de circulation des engins ; utiliser des EPI adaptés (casque, chaussures de sécurité, vêtements protégés des chutes de pierres ou de bois).	Former à l'habilitation électrique le personnel concerné.
4	Insécurité électrique	Utiliser des engins adaptés pour éviter que l'équipement ne descende dans la zone de travail ou de circulation des engins ; éviter de travailler à proximité des engins et des zones de circulation des engins ; utiliser des EPI adaptés (casque, chaussures de sécurité, vêtements protégés des chutes de pierres ou de bois).	Placer un panneau d'avertissement sur le chariot.	Porter les EPI spécifiques pour le travail en présence d'un réseau électrique (casque et tablier isolants, gants...).	Former à l'habilitation électrique le personnel concerné.
5	Choc de chantier (électrocution - électrisation)	Ne pas travailler à proximité des engins et des zones de circulation des engins ; utiliser des EPI adaptés (casque, chaussures de sécurité, vêtements protégés des chutes de pierres ou de bois).		Porter des équipements adaptés (gants, chaussures...).	Former les ouvriers aux risques d'électrocution.
6	Collisions engin/petit	Organiser le chantier de façon à limiter la présence simultanée (temps et espace) d'engins et de petits engins ; ne pas travailler à proximité des engins ; utiliser des EPI adaptés (casque, chaussures de sécurité, vêtements protégés des chutes de pierres ou de bois).	Baliser les zones de travail et les zones d'activité des engins ; matérialiser les zones de circulation des engins ; utiliser des EPI adaptés (casque, chaussures de sécurité, vêtements protégés des chutes de pierres ou de bois).	Porter les EPI (casque, chaussures...) pour protéger des chutes de poids moyen.	Sensibiliser les ouvriers aux risques d'électrocution.
7	Écrasement	Ne pas travailler à proximité des engins et des zones de circulation des engins ; utiliser des EPI adaptés (casque, chaussures de sécurité, vêtements protégés des chutes de pierres ou de bois).	Baliser les zones où des charges risquent de tomber ou de rouler.	Porter les EPI (casque, chaussures...) pour protéger des chutes de poids moyen.	Former les ouvriers aux risques de chutes de hauteur.
8	Pression par la charge	Éviter la présence de pièces au-dessus des zones de travail ; utiliser des EPI adaptés (casque, chaussures de sécurité, vêtements protégés des chutes de pierres ou de bois).		Porter les EPI.	Sensibiliser les ouvriers aux risques de chutes de hauteur.
9	Chute de hauteur	Ne travailler que sur des échafaudages ou des structures conformes ; utiliser des EPI adaptés (casque, chaussures de sécurité, vêtements protégés des chutes de pierres ou de bois).	Placer en place une passerelle avec garde corps et plâtres.	Porter les EPI.	Sensibiliser les ouvriers aux risques de chutes de hauteur.
10	Attaques à la santé liées aux installations de chantier instables ou non conformes	Insérer une base vie avec stabilité, stabilité, réflexion... avec électrofile, etc. contrôler et valider les conditions de stabilité ; effectuer des vérifications régulières. Se faire régulièrement les mains.	mettre en place des passerelles pour éviter les chutes avec les pannes dangereuses (chocs, ruptures...).	Changer de tenue avant de quitter le chantier.	Sensibiliser les ouvriers aux risques liés aux installations non conformes.

Des planches illustrées

Secteurs concernés :

- Maintenance industrielle
- BTP
- Logistique
- Transport routier marchandises
- Réparation automobile

A venir :

- Services à la personne
- Métiers de l'énergie du bâtiment



Stratégie de déploiement de

 SYNERGIE
ACCUEIL

- **Référentiel de compétences proposé par l'Assurance maladie – Risques professionnels**
- Partenariat avec les branches professionnelles (entrée par métier)
- **Formation « continue » en S&ST de tuteurs déjà formés à leurs missions***
- Intégration dans des formations « initiales » de tuteurs proposées par les branches professionnelles

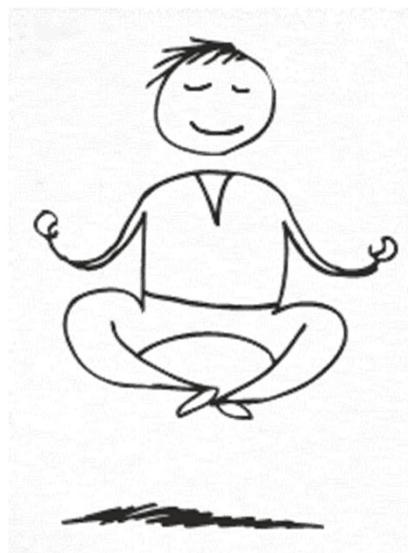
* Consulter le site Cramif.fr/risques-professionnels/formations – stage F0001



La formation des jeunes et l'accueil des nouveaux

Un enjeu de santé-sécurité au travail
pour les entreprises





Merci pour votre
attention

Pour prolonger les échanges,
rejoignez-nous sur le **stand H58**

